



PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, à compter de 17 h, le 17 décembre 2009.

Sont présents formant quorum:

- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président
- M. le maire Marcel Corriveau, Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président du conseil
- Mme la mairesse Danielle Roy Marinelli, Lévis, vice-présidente du comité exécutif
- M. le préfet Jacques Marcotte, MRC de La Jacques-Cartier
- M. le préfet Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de L'Île-d'Orléans
- M. le conseiller François Picard, Québec
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec
- M. le conseiller Simon Brouard, Québec
- M. le conseiller Sylvain Légaré, Québec
- M. le conseiller Jean Guilbault, Québec
- Mme la conseillère Christiane Bois, Québec
- Mme la conseillère Anne Ladouceur, Lévis
- M. le conseiller Jean-Claude Bouchard, Lévis
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
- M. le conseiller Robert Maranda, Lévis

Est absent :

- M. le conseiller Richard Côté, Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Benoît Massicotte, secrétaire

Ouverture de la séance

La séance est ouverte et présidée par M. Régis Labeaume, président du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° C-2009-87

Sur proposition de Mme Danielle Roy-Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, appuyée par M. Marcel Corriveau, maire de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, il est unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour.

Adoptée

Approbation des procès-verbaux des séances tenues les 15 octobre et 26 novembre 2009

Résolution n° C-2009-88

Sur proposition de Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, il est unanimement résolu :

D'approuver les procès-verbaux des séances tenues les 15 octobre et 26 novembre 2009.

Adoptée

Désignation du vice-président du conseil

Résolution n° C-2009-89

Sur proposition de M. Jean-Claude Bouchard, conseiller de la Ville de Lévis, appuyée par M. Simon Brouard, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

De désigner Mme Danielle Roy-Marinelli comme vice-présidente du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Mémoire du 17 décembre 2009
Responsable : Secrétaire

Adoptée

Désignation des membres du comité exécutif

Résolution n° C-2009-90

Sur proposition de Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec, appuyée par M. Robert Maranda, conseiller de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu :

De désigner, parmi les préfets du territoire, M. Jacques Marcotte, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, pour siéger au comité exécutif de la CMQ.

De désigner, parmi les membres du conseil désignés par le conseil d'agglomération de la Ville de Québec, M. François Picard pour siéger au comité exécutif.

De désigner, parmi à la fois les membres désignés par le conseil d'agglomération de la Ville de Québec et les représentants de la Ville de Lévis, Mme Anne Ladouceur pour siéger au comité exécutif.

Référence : Mémoire du 17 décembre 2009
Responsable : Secrétaire

Adoptée

Désignation des membres des commissions

Résolution n° C-2009-91

Sur proposition de M. Sylvain Légaré, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Simon Brouard, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

D'annuler la résolution C-2006-10 relative à l'institution des commissions.

Référence : Mémoire du 17 décembre 2009
Responsable : Secrétaire

Adoptée

Désignation des membres du comité consultatif agricole

Résolution n° C-2009-92

Sur proposition de M. Jacques Marcotte, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, appuyée par M. Simon Brouard, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

De nommer comme membres du comité consultatif de la CMQ les personnes mentionnées ci-après pour un mandat de trois (3) ans à compter du 17 décembre 2009 :

Élus municipaux :

M. Guy Dumoulin, conseiller, Ville de Lévis
M. Jean Guilbault, conseiller, Ville de Québec
M. Marcel Corriveau, maire, municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures
M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, MRC de L'Île-d'Orléans

Producteurs agricoles résidant sur le territoire de la CMQ et figurant sur la liste dressée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) :

M. Réjean Morency, MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Stephen Lavallée, MRC de La Jacques-Cartier
M. Alain Juneau, Agglomération de Québec
M. Gaétan Fréchette, Ville de Lévis

Résident du territoire autre qu'un élu et un producteur agricole :

M. Jean Landry, municipalité du Lac-Beauport

Référence : Mémoire du 17 décembre 2009
Responsable : Secrétaire

Adoptée

Calendrier des séances du conseil en 2010

Résolution n° C-2009-93

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, conseiller de la Ville de Lévis, appuyée par M. Robert Maranda, conseiller de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu :

D'adopter le calendrier suivant des séances du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec pour l'année 2010 :

- 25 février, 17 h
- 22 avril, 17 h
- 17 juin, 17 h
- 23 septembre, 17 h
- 18 novembre, 17 h
- 16 décembre, 17 h

Le calendrier pourra être modifié lorsque les circonstances le justifieront.

Référence : Mémoire du 17 décembre 2009
Responsable : Secrétaire

Adoptée

Projet de règlement affectant des surplus 2009 en réduction des quotes-parts des MRC et des villes de Lévis, de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures

Résolution n° C-2009-94

Sur proposition de M. Jean Guilbault, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Marcel Corriveau, maire de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, il est unanimement résolu :

D'adopter le Règlement n° 2009-34 affectant un montant de 52 350 \$ de surplus 2009, en réduction des quotes-parts des municipalités faisant partie des MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans, et des villes de Lévis, de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Référence : Mémoire du 26 novembre 2009
Responsable : Directeur général

Adoptée

Bail – Location de locaux de la CMQ

Résolution n° C-2009-95

Sur proposition de M. Jean Guilbault, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Simon Brouard, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

D'autoriser le président et le secrétaire à signer la convention de bail à intervenir entre la CMQ et La Capitale.

D'informer la Ville de Québec que leurs locaux sont libérés depuis le 23 octobre 2009 et, par voie de conséquence, de mettre fin à toute facturation à compter de cette date.

De remercier la Ville de Québec, en particulier les services de la Gestion des immeubles et celui des Technologies de l'information et des télécommunications, pour leur excellente collaboration et la qualité du support offert lors du transfert du siège social de la CMQ.

Référence : Mémoire du 19 novembre 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-262
Responsable : Directeur général

Adoptée

Soutien financier au Réseau des organismes de bassin d'Amérique du Nord (ROBAN)

Résolution n° C-2009-96

Sur proposition de Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec, appuyée par M. Jean-Claude Bouchard, conseiller de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu :

De signifier au ROBAN l'intérêt de la CMQ à accueillir son siège social dans la région.

De prévoir les montants nécessaires au budget 2010.

D'autoriser la Direction générale à préparer un projet d'entente avec le ROBAN, incluant une participation financière de 50 000 \$ par année pour les années 2010 et 2011.

Référence : Mémoire du 26 novembre 2009
Responsable : Directeur général

Adoptée

Virement de crédits

Résolution n° C-2009-97

Sur proposition de Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis, appuyée par Mme Danielle Roy-Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu :

D'autoriser un virement de crédits de 10 000 \$ à même le solde du poste budgétaire « Soutien aux événements à caractère métropolitain » vers le poste « Honoraires professionnels ».

Référence : Mémoire du 17 décembre 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-273
Responsable : Directeur général et Trésorier

Adoptée

Projet de règlement concernant la rémunération des membres du conseil de la CMQ

Résolution n° C-2009-98

Sur proposition de M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, appuyée par Mme Danielle Roy-Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu :

De modifier le règlement concernant la rémunération des membres du conseil, du comité exécutif et des commissions de la CMQ afin de prévoir :

- une rémunération annuelle de 6 000 \$ et une allocation annuelle de 2 000 \$ pour les membres du conseil ;
- un montant de 125 \$ par présence aux commissions pour les élus provenant des municipalités régionales de comté (MRC).

Référence : Mémoire du 17 décembre 2009
Responsable : Directeur général et Trésorier

Adoptée

Avis sur le règlement R.A.V.Q. 494 de l'agglomération de Québec

Résolution n° C-2009-99

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, conseiller de la Ville de Lévis, appuyée par M. Marcel Corriveau, maire de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, il est unanimement résolu :

D'informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire :

- Que la CMQ est favorable à l'entrée en vigueur du règlement R.A.V.Q. 494 « Modifiant le règlement 207 concernant le schéma d'aménagement de la CUQ relativement à l'agrandissement d'un centre majeur d'activités à même une aire agricole ».
- Que la CMQ est favorable à l'exclusion du lot 1 218 487 du cadastre de Québec de la zone agricole provinciale dans la mesure où celui-ci sera utilisé pour la mise en place d'un projet de centre de recherche sur le cerveau humain et pour l'implantation des activités connexes qui lui sont associées.

Référence : Mémoire du 4 décembre 2009 incluant le rapport du comité consultatif agricole tenu le 8 décembre 2009
Responsable : Coordonnateur à l'aménagement du territoire

Adoptée

Bordereau d'information

Résolution n° C-2009-100

Sur proposition de Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis, appuyée par M. Sylvain Légaré, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

De prendre acte du bordereau d'information en date du 17 décembre 2009 contenant les points suivants :

- a) Historique des factures de la Communauté métropolitaine de Québec, factures de plus de 2 000 \$ avec total de plus de 25 000 \$, pour la période du 1^{er} janvier au 30 novembre 2009 ;
- b) Procès-verbal de la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue le 18 juin 2009 ;
- c) Procès-verbal de la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue le 27 août 2009 ;

- d) Procès-verbal de la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue le 10 septembre 2009 ;
- e) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par M. Denis Savard, directeur exécutif de la Fondation Cité Joie, datée du 9 octobre 2009 et relative à la contribution de la CMQ à la 49^{ème} édition du Dîner bénéfique Cité Joie Rotary ;
- f) Lettre adressée à M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, avec copie conforme à la Communauté métropolitaine de Québec, par M. Henri Cloutier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, datée du 9 octobre 2009 et relative au projet de règlement n° 143.2 / Demande de prolongation de délai en vertu de l'article 239 LAU ;
- g) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par Mme Marie-Lise Côté, directrice générale en charge des régions au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, datée du 14 octobre 2009 et accusant réception des lettres de la CMQ relatives à l'adoption des règlements 2009-32 et 2009-33 de la Communauté métropolitaine de Québec ;
- h) Lettre adressée à M. Régis Labeaume, président, par M. Roger Lefebvre, président de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, datée du 28 octobre 2009 et transmettant un exemplaire du rapport annuel de gestion de la commission pour l'exercice 2008-2009 ;
- i) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par Mme Nadine Prosper, adjointe à la directrice générale de la municipalité de l'Ange-Gardien, datée du 12 novembre 2009 et transmettant la copie conforme de la résolution n° 09-11-6946 approuvant les prévisions budgétaires 2010 de la CMQ ;
- j) Lettre adressée à Mme Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, par M. Benoît Massicotte, secrétaire, datée du 13 novembre 2009 et transmettant la résolution C-2009-68 de la CMQ demandant la prolongation du programme d'acquisition de connaissances des eaux souterraines du MDDEP ;
- k) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par Mme Claire St-Jean, attachée politique responsable du bureau de comté de M. Yves Bolduc, député de Jean Talon et ministre de la Santé et des Services sociaux, datée du 16 novembre 2009 et accusant réception des résolutions C-2009-68 et C-2009-69 de la CMQ ;
- l) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par Mme Isabelle Roy, conseillère politique de Mme Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 17 novembre 2009 et accusant réception de la résolution C-2009-68 de la CMQ ;
- m) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par Mme Céline Coulombe, adjointe administrative de M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, datée du 17 novembre 2009 et accusant réception de la résolution C-2009-68 de la CMQ concernant une demande de prolongation du programme d'acquisition de connaissances des eaux souterraines du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;
- n) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par Mme Céline Coulombe, adjointe administrative de M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, datée du 17 novembre 2009 et accusant réception de la résolution C-2009-69 de la CMQ concernant une demande de financement pour la mise à jour des plans de gestion des matières résiduelles de la CMQ Rive-Nord et de la Ville de Lévis ;
- o) Courriel adressé à la Communauté métropolitaine de Québec par Mme France Lapointe, adjointe administrative au bureau de M. Michel Matte, député de Portneuf à l'Assemblée nationale, daté du 17 novembre 2009 et accusant réception de la résolution C-2009-68 de la CMQ ;
- p) Courriel adressé à la Communauté métropolitaine de Québec par Mme France Lapointe, adjointe administrative au bureau de M. Michel Matte, député de Portneuf à l'Assemblée nationale, daté du 17 novembre 2009 et accusant réception de la résolution C-2009-69 de la CMQ ;
- q) Courriel adressé à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par Mme Julie Dubuc, adjointe au Secteur affaires corporatives et services aux membres de la Fédération québécoise des municipalités, daté du 17 novembre et accusant réception de la résolution de la CMQ relative au programme d'acquisition de connaissances des eaux souterraines ;

- r) Communiqué pour diffusion immédiate de M. Benoît Massicotte, secrétaire, daté du 18 novembre 2009 et relatif à la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles pour la CMQ – Plusieurs pas de franchis dans la bonne direction ;
- s) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par Mme Claudine Metcalfe, conseillère politique de Mme Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 18 novembre 2009 et accusant réception de la résolution C-2009-69 de la CMQ ;
- t) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par Mme Johanne Boucher, attachée politique de M. Sam Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, député de la circonscription de Louis-Hébert, datée du 19 novembre 2009 et accusant réception de la résolution C-2009-68 de la CMQ relative à la demande de prolongation du programme d'acquisition de connaissances des eaux souterraines du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;
- u) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par M. Jean Laliberté, maire de Fossambault-sur-le-Lac, datée du 19 novembre 2009 et accusant réception de la lettre de la CMQ du 13 novembre 2009 relative à la demande de financement pour la mise à jour des plans de gestion des matières résiduelles de la CMQ Rive-Nord et de la Ville de Lévis ;
- v) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par M. Claude Gagné, directeur du bureau de comté de M. André Drolet, député de Jean-Lesage, datée du 20 novembre 2009 et accusant réception de la résolution C-2009-69 de la CMQ ;
- w) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par Mme Chantal Nadeau, adjointe de M. Sam Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, datée du 20 novembre 2009 et accusant réception de la correspondance du 13 novembre 2009 de la CMQ relative à la demande de financement pour la mise à jour des plans de gestions des matières résiduelles de la CMQ Rive-Nord et de la Ville de Lévis ;
- x) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par Mme Chantal Lessard, adjointe de Mme Dominique Vien, députée de Bellechasse, datée du 20 novembre 2009 et accusant réception des résolutions C-2009-68 et C-2009-69 de la CMQ ;
- y) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par Mme Doris Laurendeau, adjointe administrative de Mme Sylvie Roy, députée de Lotbinière, datée du 24 novembre 2009 et accusant réception des résolutions C-2009-68 et C-2009-69 de la CMQ concernant la demande de prolongation du programme du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et la demande de financement pour la mise à jour des plans de gestion des matières résiduelles et la CMQ Rive-Nord et de la Ville de Lévis ;
- z) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par Mme Mélissa Dumais, directrice de cabinet adjointe de M. Raymond Bachand, ministre des Finances, datée du 24 novembre 2009 et accusant réception de l'envoi de la CMQ concernant la demande de prolongation du programme d'acquisition de connaissances des eaux souterraines du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;
- aa) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par Mme Mélissa Dumais, directrice de cabinet adjointe de M. Raymond Bachand, ministre des Finances, datée du 24 novembre 2009 et accusant réception de l'envoi de la CMQ concernant la demande de financement pour la mise à jour des plans de gestion des matières résiduelles de la CMQ Rive-Nord et de la Ville de Lévis ;
- bb) Lettre adressée à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, datée du 25 novembre 2009 et accusant réception du portrait statistique et du profil socioéconomique de la CMQ ;
- cc) Lettre adressée à Mme Ginette Bureau, présidente-directrice générale de Recyc-Québec, par M. Marc Rondeau, directeur général, datée du 27 novembre 2009, en réponse à sa correspondance du 13 novembre 2009 relative au document « Réduire à la source – État de situation et pistes d'action » ;
- dd) Lettre adressée à M. Marcel Corriveau, vice-président, par M. Pierre Godin, directeur général et secrétaire-trésorier, datée du 30 novembre 2009 et adressant à la CMQ copie de la résolution 6976-09, adoptée par le conseil de la MRC de La Rivière-du-Nord, relative à la mise à jour des plans de gestion des matières résiduelles ;

- ee) Lettre adressée à Mme Nathalie Normandeau, députée-ministre de Bonaventure, avec copie conforme à M. Benoît Massicotte, secrétaire, par M. Gaétan Bernatchez, directeur général, secrétaire-trésorier et aménagiste de la MRC d'Avignon, datée du 7 décembre 2009 et adressant copie de la résolution CM-2009-11-25-192 appuyant la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) en regard d'une demande de financement pour la mise à jour des PGMR.

Adoptée

Période d'intervention des membres du conseil

Aucune intervention des membres du conseil.

Période de questions du public

Aucune intervention du public.

Désignation d'un représentant aux comités de vigilance du PGMR

Résolution n° C-2009-101

Sur proposition de M. Simon Brouard, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, il est unanimement résolu :

De reconduire le directeur général ou son représentant pour représenter la CMQ sur les comités de vigilance de l'incinérateur et du lieu d'enfouissement technique.

Référence : Mémoire du 10 décembre 2009
Responsable : Conseillère en environnement

Adoptée

Période d'intervention des membres du conseil

Aucune intervention des membres du conseil.

Période de questions du public

Aucune intervention du public.

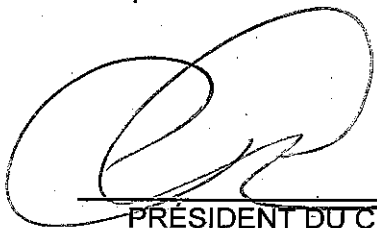
Clôture de la séance

Résolution n° C-2009-102

Sur proposition de M. Marcel Corriveau, maire de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, appuyée par M. Simon Brouard, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

De lever la séance.

Adoptée


PRÉSIDENT DU CONSEIL


SECRÉTAIRE